



TOURNAIRE

Produit le meilleur, protège l'excellence

70, route de la Paoute
Le Plan - CS 71004
06131 GRASSE CEDEX FRANCE
Tél. +33 493 09 34 34
Fax +33 493 09 34 00
tournaire@tournaire.fr

SNCF Réseau
Mission Ligne nouvelle
Provence Alpes Côte d'Azur
Les Docks - Atrium 10.4
10, place de la Joliette
BP 85404
13567 Marseille cedex 02

Grasse, le 14 décembre 2016

Madame, Monsieur,

Notre entreprise industrielle a été créée en 1833 à Grasse. Elle occupe aujourd'hui plus de 250 salariés sur le site grassois. Nos salariés sont confrontés au quotidien aux problèmes de déplacements dans les Alpes-Maritimes : congestion routière, service ferroviaire insatisfaisant pour relier Grasse aux principales villes du département.

Nous soutenons vivement la réalisation de la ligne nouvelle qui doit permettre d'améliorer globalement le système de transport routier et ferroviaire des Alpes-Maritimes. Même s'il n'est pas directement desservi, le bassin grassois tirera donc bénéfice de cette infrastructure. Afin que nos salariés puissent en profiter pleinement, il convient de prévoir des correspondances optimisées entre les trains circulant sur la ligne nouvelle et ceux desservant Grasse (par exemple au niveau de la gare de Ranguin).

De plus, grâce au projet, l'Ouest des Alpes-Maritimes disposera d'un nouveau pôle ferroviaire (TER/TGV) majeur. Quel que soit son emplacement, des liaisons performantes en transport en commun (ex bus express) entre cette gare et le bassin grassois devront être mises en place.

Nous tenons également à souligner l'importance de poursuivre dans la foulée la réalisation de la ligne nouvelle vers le Muy, pour réduire les temps de parcours avec Marseille et les autres régions françaises et ainsi désenclaver notre département et rendre les trajets avec notre filiale de Chalon sur Saône plus efficaces. Notre accessibilité ne doit pas reposer uniquement sur l'aéroport de Nice !

Notre entreprise est très liée à l'activité de l'industrie du parfum et des arômes (25% de notre chiffre d'affaires) et nous souhaitons que le projet de cette seconde phase préserve le cadre naturel des champs de fleurs cultivés pour la production de parfums dans la vallée de la Siagne car ce cadre d'exception est essentiel pour les parfumeurs, notamment en termes d'image de marque. Il est important que ce point soit étudié rapidement compte tenu des inquiétudes qui s'expriment actuellement.

En espérant vivement que vous prendrez en compte nos observations, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Luc TOURNAIRE
Président du Directoire